



LE POLITIQUE, JOURNAL DE LIÈGE.

ABONNEMENTS.

Un mois... 4 fr. Trois mois... 11 » Par la poste... 13 » Un N°... 20 Les abonnements commencent à toutes les époques.

ANNONCES. 20 centimes par ligne.

ON S'ABONNE au bureau du Journal, rue du Pot-d'Or, N° 622, et chez Messieurs les Directeurs des Postes.

CHEMIN DE FER. — DÉPARTS

Table with columns for destinations (LIÈGE, BRUXELLES, ANVERS, GAND) and departure times (Matin, Relevée). Includes a note about transport prices for various routes.

ANGLETERRE. — Londres, le 6 mai.

Le chevalier Robert de Carvalho, ministre de Portugal, a fait annoncer dans les journaux qu'il invitait tous les Portugais résidant à Londres...

On lit dans le Morning-Post, journal tory: Les gouvernements français et anglais ont renvoyé simultanément au gouvernement belge une notification dont voici la teneur: « Qu'ils regrettent profondément les événements qui viennent de se passer dans le Luxembourg... »

FRANCE. — Paris, le 8 mai.

L'indisposition de M. Thiers ne parait pas avoir de suites. Cependant on ne croit pas qu'il puisse assister de quelques jours aux séances de la chambre.

A la fin de la séance d'hier de la chambre des députés, M. Duvergier de Hauranne a expliqué les principes qui avaient guidé la commission. Il a établi, d'une part, les dépenses des différends proposés par le gouvernement...

Dans la séance d'aujourd'hui, à l'exemple du ministre de commerce et des travaux publics, M. le président du conseil a déclaré que le gouvernement est dans l'intention de réserver pour lui le chemin de Paris à la frontière belge...

FEUILLETON.

LE SUICIDE ET LA MISÈRE.

Depuis l'année 1826 jusqu'à l'année 1851 inclusivement, il a été commis en France 9,040 suicides, ce qui donne terme moyen annuel 1,808. La première de ces années a présenté 1,542 cas de ce genre...

En bien! pendant les cinq années déjà indiquées, il a été commis dans les trente-deux départements du nord 5,987 suicides, et dans les cinquante quatre départements du sud... seulement 3,053!

Cherchera-t-on à expliquer un contraste si extraordinaire par l'opposition des mœurs, des caractères et du climat? Mais, après avoir fait la part la plus large à ces influences physiques et sociales, on sera forcé

M. Alexandre Delaborde fait le plus grand éloge de l'esprit d'association. Il vote pour les conclusions de la commission.

M. Muret de Bord combat les conclusions du rapport d'une manière indirecte. Il est d'avis que le gouvernement doit faire la grande ligne de Paris à la frontière belge...

M. le ministre des finances examine la question sous le rapport financier. Il ne veut pas que le gouvernement, dont il fait partie, rivalise avec une autre époque de déplorable célébrité.

La commission chargée d'examiner le projet de loi relatif aux 600,000, demandés pour les ambassadeurs extraordinaires de Londres et de Milan, a nommé pour son président M. le général Meynadier...

M. Hippolyte Royer-Collard vient d'être nommé officier de la Légion-d'Honneur sur la proposition du ministre de l'instruction publique.

L'affaire d'Hubert a commencé hier. La lecture de l'acte d'accusation qui a dû être faite en français et en allemand a occupé toute l'audience.

Ce qui prouve le peu d'intérêt qu'excite le procès d'Hubert c'est que la police n'a plus pris aucune des précautions extraordinaires qu'elle employait dans les circonstances semblables.

Hier, après l'audience, M^{lle} Grouvelle s'est trouvée mal; on attribue son indisposition à l'extrême chaleur.

Nous avons aujourd'hui à annoncer à nos lecteurs des nouvelles assez fâcheuses. Une reprise générale d'hostilité semble imminente dans la province de Constantinople...

NOUVELLES D'ESPAGNE.

On a reçu par estafette des lettres et des journaux de Madrid du 30 avril.

Dans la séance de ce jour, M. Martinez de la Rosa a développé la proposition de rendre de solennelles actions de grâces au général Espartero et aux braves troupes qu'il commande...

A Saragosse, d'après les journaux du 2 mai, on continuait de montrer quelque alarme des mouvements de Cabrera.

de convenir qu'il doit exister d'autres causes plus puissantes; et, ces causes, on les trouvera dans les concours de circonstances qui rend aujourd'hui si précaire et si malheureuse la vie des travailleurs les plus productifs.

De tous les départements de la France, celui de la Seine est le seul où l'administration se soit livrée à des recherches suivies sur le nombre et le caractère des morts volontaires.

En disant ces trente années en périodes décennales, on trouve que dans la première, de 1794 à 1804, 107 suicides seulement ont été annuellement constatés...

Sur les 6,782 suicides constatés par l'autorité judiciaire sous le Directoire, l'Empire et la Restauration, 1,066 ont été commis de 1794 à 1805, 2,577 de 1804 à 1815, et 3,559 de 1815 à 1825.

Par rapport à la condition des homicides d'eux-mêmes, il y a eu 565 hommes et 224 femmes, dont la profession est restée inconnue; 185 hommes et 446 femmes étaient sans état...

Des bruits de modification du cabinet qui avaient été répandus le 29 avril dans Madrid, ont été démentis le lendemain.

Un courrier, parti de Madrid le 2 à minuit, était porteur d'un supplément à la GAZETTE DE MADRID, du 2 mai, contenant la dépêche officielle suivante du brigadier Aspiroz...

La brigade ennemie qui envahit cette province a été aujourd'hui même complètement battue par mes troupes sous les murs de Canète. Son chef, le colonel de cavalerie don Pedro Mars, quelques autres colonels, 28 officiers, 160 soldats...

La perte de l'ennemi en morts et blessés a été assez considérable. La nôtre, bien que très-faible, nous a été cependant assez sensible; 5 officiers ont été grièvement blessés.

On écrit de Foix (Ariège): On avait eu avis ici que douze officiers carlistes cherchaient à passer de la vallée Danda en Navarre...

Cet officier supérieur a servi en France et avait été fait officier de la Légion-d'Honneur par Napoléon, à l'âge de 19 ans; il est de haute naissance en même temps qu'homme de grand mérite.

Les six autres carlistes qui ont échappé sont cernés dans la montagne et ne tarderont pas à être pris.

BELGIQUE. — Bruxelles, le 8 mai.

M. le ministre de la guerre vient de transmettre aux commandans de province, pour en faire exécution un arrêté royal du 1^{er} de ce mois, qui interdit de loger des militaires dans des maisons de débauche...

La statistique des sourds-muets et des aveugles du royaume au 1^{er} avril 1835, était de 1900 et 4117.

On compte en ce moment 535 communautés religieuses en Belgique, dont 42 d'hommes et 291 femmes, ainsi répartis par diocèses: Malines, 86; Gand, 65; Liège, 25; Namur, 12; Tournai, 50; Bruges, 95.

Les communautés contemplatives ne contiennent chacune guères plus de dix personnes. Le seul diocèse de Malines comprend plus de la moitié de ces établissements...

L'ensemble de notre marine marchande comprend en 1838, 137 navires donnant en masse une capacité de 19,555 tonneaux et montés par 1,095 hommes d'équipage. Ces 137 navires se répartissent comme suit: Anvers, 61, dont 2 bateaux à vapeur et 25 bricks...

Les professions dominantes, sans distinction de sexe, nous donnent d'abord les chiffres suivans: 507 rentiers, 75 négocians, 55 propriétaires, 530 militaires de tous grades, 204 employés, 565 marchands...

L'industrie des femmes, toujours contrariée dans son développement ne peut s'appliquer qu'à un petit nombre d'états peu lucratifs: toutefois dans le tableau où est portée la condition et la profession des personnes du sexe féminin...

Il y a eu 876 hommes et 156 femmes dont l'état-civil est resté inconnu. Les autres suicides peuvent être classés de la sorte: 1,435 célibataires hommes, 682 célibataires femmes, 960 hommes mariés, 735 femmes mariées, 980 veufs, 556 veuves, 127 hommes divorcés, 85 femmes divorcées...

377 hommes et 1,381 femmes ont tenté ou effectué leur destruction, sans que nous en sachions la raison: la police n'aura pu découvrir les motifs de ces suicides, ou bien elle n'aura pas jugé à propos de nous les faire connaître. Les causes morales et physiques des autres suicides ont été enregistrées...

aussi large que la rue parallèle, où l'on voit déjà s'élever plusieurs belles maisons.

Dans la même séance, le conseil a approuvé l'adjudication des nouveaux bâtiments à construire pour l'agrandissement de la bibliothèque et des locaux destinés à la faculté de médecine dont nous entretenions avant-hier nos lecteurs.

L'Académie a procédé ce matin aux nominations aux places vacantes dans son sein.

La majorité absolue était de 15. Dans la classe des sciences, M. Morren a été nommé membre ordinaire par 15 voix; M. l'ingénieur Simons, correspondant régnicole, par 16 voix; il y avait trois billets blancs; M. Blainville, correspondant étranger, par 15 voix, deux billets blancs.

Dans la classe des lettres, M. Lebroussart a été nommé membre ordinaire par 16 voix; M. Jules de St-Genois, correspondant régnicole, par 17 voix après trois tours de scrutin; M. Schayes, correspondant régnicole, par 16 voix après trois tours de scrutin; M. Daunou, secrétaire de l'Académie des Inscriptions de France, correspondant étranger, par onze voix, après trois tours de scrutin.

On écrit des environs de Sittard, le 6 mai, à l'INDÉPENDANT :

Depuis quelque temps la ville de Sittard s'est acquise une certaine célébrité que n'avaient pu lui donner ni son commerce, qui est assez considérable pourtant, ni le double incendie commandé par Louvois, et exécuté par Turenne, ni la chevaleresque expédition du général Dibetz en 1851. Depuis que la doctrine de Hermès a été condamnée par Rome; depuis qu'un quasi-mécontentement a surgi dans les provinces rhénanes, par suite de l'arrestation de l'archevêque de Cologne, l'imprimeur Alberts, de Sittard, l'a habilement exploitée à son profit. Je n'envisage nullement à cet imprimeur l'argent qu'il gagne à pleines mains, mais je déplore la triste célébrité qu'il donne à la ville; car, malheureusement, en fait de haines politiques, l'innocent n'est que trop souvent solidaire avec le coupable. Et pour qu'on sache une fois pour toutes à quoi s'en tenir en Prusse, je m'en vais réduire à sa juste valeur la presse d'Alberts, qu'on veut si bénévolement appeler la presse belge, la presse sittardoise. D'abord, si Alberts devait débiter ses libelles en Belgique, il en serait pour ses frais d'impression. A Sittard même, on ignore ce qu'Alberts imprime contre le gouvernement prussien. On accuse le clergé belge d'encourager cette presse, il n'en est rien; d'abord l'évêque ne s'en mêle pas du tout; et s'il voulait le faire, il aurait d'autres moyens bien plus sûrs. Je pense, pour moi, qu'Alberts aurait désavoué depuis longtemps la part qu'on attribue à l'évêque, s'il n'avait pas intérêt à ce que cette opinion se propage. Je connais Sittard; la ville recuse la part de la célébrité dont on la dote; elle est trop en rapport avec les Prussiens, par sa position géographique, par son commerce, pour heurter ce gouvernement. Je crois qu'il en est de même de toute la rive droite du Limbourg. Cette dernière partie a un intérêt à part pour démentir cette opinion. La Prusse fait partie de la conférence, dès-lors elle pourrait bien nous faire payer avec usure la part qu'on nous attribue aux libelles.

Il est à craindre qu'elle ne veuille étouffer la liberté illimitée de la presse dans cette partie, en concourant à nous livrer à la Hollande, et à refouler la Belgique jusque derrière la Meuse, frontière qu'il est plus facile de garder. Que le JOURNAL DE FRANCFORT et consorts cessent d'accuser la Belgique d'un fait qui n'est que celui d'un seul homme qui y trouve son compte. La Belgique n'adhère en aucune façon à ces sorties virulentes, à ces accusations contre le gouvernement prussien. Nous voulons vivre en bonne intelligence avec nos anciens frères du Rhin, et ne songeons pas le moins du monde à soulever les provinces rhénanes ni à préparer une révolution. Donc encore une fois, qu'on ne rende pas la ville, la province, le pays solidaires de ce qui n'est que le fait d'un seul individu.

— Deux cents ouvriers au plus sont occupés aux travaux du chemin de fer de Francfort-sur-Mein à Mayence.

— Les travaux du chemin de fer de Berlin à Potsdam sont également commencés.

— M. A. Delbecq, avocat-général près la cour d'appel de Bruxelles, vient d'achever un ouvrage sur l'importante matière de la législation des MINES, MINÈRES ET CARRIÈRES.

— Il vient de paraître une brochure publiée par le major Bodart, ex-commandant de la 5^e division de gendarmerie à Liège, qui se plaint d'avoir été injustement destitué en 1854.

— On lit dans les ANNALES DU HAINAUT, feuille de Mons qui fait une très-vive opposition contre l'administration communale de cette ville :

« Jeudi dernier, vers 10 heures du soir, un membre du conseil municipal de Mons, juge au tribunal de commerce, a attaqué, en guet-à-pens, un de nos rédacteurs et lui a porté des coups, sous prétexte d'une coopération déjà plusieurs fois démentie, à certains articles d'un journal de Bruxelles.

« Une plainte a été déposée au parquet du procureur du roi. »

On écrit de Bruxelles à la GAZETTE D'AUSSBOURG, que M. Fornari n'est point, comme on l'avait cru, chargé de pleins pouvoirs pour agir, le cas échéant, dans les affaires de Cologne. Il paraît que toute la part qu'il y prendra se bornera à engager le clergé belge à s'abstenir de toute intervention, qui pourrait le faire soupçonner de coopérer à troubler les provinces de la frontière.

Le correspondant s'attache à défendre notre clergé de pareilles accusations, il soutient aussi que l'évêque de Liège n'y est pour rien. Les publications ont lieu à Hasselt, si elles n'y pouvaient être faites elles le seraient dans quelque autre pays voisin. C'est l'effet de la liberté de la presse d'un côté et de la censure de l'autre.

— On écrit de Berlin, 28 avril, au même journal : On a maintenant plus d'espoir de voir la paix rétablie dans les provinces rhénanes. Cet espoir se fonde sur le caractère conciliant du nonce à Bruxelles, sur sa désapprobation de la démarche de Mgr. Spinelli, et sur la médiation d'une grande puissance en relations amicales avec le St.-

Siège. Enfin il paraît que des voix très-prépondérantes dans le ministère et le conseil d'état, ainsi qu'un personnage qui approche de très-près du trône, à l'insu desquels les mesures contre l'archevêque de Cologne ont été prises, se sont prononcées positivement pour un arrangement prompt et pacifique du différend de Cologne. Une telle solution n'est pas si invraisemblable que quelques-uns pourraient le croire.

On a dit assez généralement, que M. Alstenstein montrait, dès le principe, de l'éloignement pour les mesures prises contre l'archevêque, tandis que M. V. R. les avaient trouvées nécessaires à la paix et à la sûreté de l'état. Cependant on ne garantit pas ce dernier fait.

— Les immeubles délaissés par la reine des Pays-Bas sont devenus, pour une moitié, la propriété de la princesse Albert, et pour l'autre moitié celle du prince d'Orange. S. A. R. la princesse a reçu l'abbaye de Kamenz avec 50 terres et villages, en partie forts importants, situés dans le cercle de Frankenstein, district de Breslau. Le prince a les biens de l'ancien couvent d'Henrichan, fondé en 1220 et sécularisé en 1850, avec 54 terres et villages fort considérables. La terre de Schœn-Johnsdorf qui appartenait déjà antérieurement au couvent en fait partie.

— On lit dans le MONITEUR FRANÇAIS : M. le docteur Jules Guérin vient d'adresser à l'Académie des sciences, et de publier dans la GAZETTE MÉDICALE DE PARIS, un mémoire sur une nouvelle méthode de traitement du torticolis ancien. Il résulte des recherches de l'auteur que le torticolis ancien qu'on n'avait combattu jusque là qu'imparfaitement, à l'aide d'opérations sanglantes et douloureuses, ou au moyen de traitements mécaniques très-longus, peut être guéri en très-peu de temps par une opération des plus simples. M. J. Guérin s'étant assuré que dans le torticolis ancien la difformité n'est due, dans le plus grand nombre des cas, qu'à la rétraction et au raccourcissement d'un simple faisceau musculaire, borne toute l'opération à la section sous la peau de l'extrémité tendineuse de ce faisceau, au moyen d'une simple piqure de 1 à 2 lignes d'étendue, qui ne cause aucune douleur, et peut-être exécutée en quelques secondes. Au nombre des sujets guéris par M. J. Guérin se trouve un jeune homme de 25 ans, atteint d'un torticolis considérable depuis l'enfance, lequel a été traité publiquement à la clinique de M. le professeur Lisfranc, à l'hôpital de la Pitié, six semaines après l'opération il n'existait plus de trace de la difformité et il était impossible de distinguer à la peau la moindre apparence de cicatrice.

CONSERVATOIRE. — DISTRIBUTION DES PRIX.

La jolie salle des Variétés, derrière St-Jacques, offrait hier un charmant coup-d'œil; une élégante réunion de jeunes femmes et de fraîches toilettes ornait tout à-la-fois la scène, les loges et le parquet. Outre le plaisir que l'on vient chercher aux autres concerts, celui-ci présentait de plus un vif intérêt; la plupart des spectateurs venaient apprécier les progrès de leurs enfants, et jour de leurs succès et de leur triomphe. M. De-laveux a ouvert cette solennité, par un discours dans lequel, après avoir témoigné à l'autorité locale toute sa gratitude pour la généreuse protection qu'elle accorde au conservatoire, il a rappelé combien de sujets distingués étaient sortis déjà de notre école musicale; parlant ensuite des positions élevées occupées aujourd'hui dans des villes étrangères par quelques-uns des anciens lauréats, il leur a rendu un hommage mérité, et qui ne peut que servir d'encouragement à leurs jeunes émules.

M. Jalbau a ensuite proclamé les noms des vainqueurs qui ont été salués par d'unanimes applaudissements.

Solfège. — Hommes 2^e prix, MM. Delhâsse. Accessit, Ferdinand Leblanc et frère.

Solfège. — Femme, 2^e prix, M^{lle} Memminger cadette et Roly. Accessit M^{lle} Orion et Witters.

Chant. — Hommes, 2^e prix partagé entre MM. Thierry et Lafnet. Accessit, M. Michels.

Chant. — Femmes, 2^e prix partagé entre M^{lle}s Mathelot et Goethals.

Piano. — Hommes, 1^{er} prix M. Mahy, 2^e prix partagé entre MM. Victor Massart et Joseph Dupont. Accessit, M. Henrotte.

Violon. — 1^{er} prix, H. Dupont; 2^e prix, H. Graff.

Violoncelle. — Point de prix décerné.

Flûte. — Accessit, M. Giroux.

Haut-bois. — Idem.

Clarinette. — 1^{er} prix, M. Beltzens; 2^e prix partagé entre M. d'Otreppe et Hamal.

Cor. — 1^{er} prix, M. Gaurin; 2^e prix, M. Radoux. — Accessit, M. Watrin.

Basson. — 2^e prix, M. Christophe. Accessit, M. Coume.

Quelques-uns de ces lauréats ont exécuté différens morceaux avec un talent déjà distingué, et qui leur a valu de vifs applaudissements. Nous citerons surtout M^{lle}s Matelot et Goethals, dont la voix a fait le plus grand plaisir, et le jeune Dupont, dont le jeu facile et gracieux fait présager un digne élève de M. Prume.

On nous informe que le concert que devait donner aujourd'hui MM. Servais et Godefroid, n'aura pas lieu, et qu'il est remis indéfiniment.

ÉTAT CIVIL DE LIÈGE DU 9 MAI.

Naissances : 2 garçons, 1 fille.

Décès : 3 garçons, 2 filles, 2 hommes, 4 femmes, savoir :

J. F. Paulus, âgé de 55 ans, garçon brasseur, Place St-Pholien, époux en 2^e nocces de A. C. Deltour. — J. F. G. Rogister, âgé de 47 ans, tiss e-rand, rue Grand-Paul, époux de M. A. Charlier. — C. Francis, âgé de 88 ans, sans profession, rue Rouleau, veuve de L. Simonis. — A. B. D. Coelers, âgé de 85 ans, marchande, rue Vert-Bois. — M. A. Gavage, âgé de 67 ans, sans profession, rue Pont-Maghin, veuve de N. Deffandre. — M. C. Pinet, âgé de 61 ans, cultivatrice, rue barrière de Jupille, veuve en 2^e nocces de M. G. Joassart.

ANNONCES.

HUITRES ANGLAISES, Chez HARDY, rue du Stockis.

UNE SERVANTE, sachant faire une cuisine bourgeoise, munie de bons certificats, peut se présenter Place St-Pierre, n^o 872. 725

A VENDRE par lots, devant Maitre RENOZ, notaire, rue du Pot-d'Or, le lundi 14 mai, à deux heures de relevée, le matériel d'une IMPRIMERIE, composé principalement d'un caractère Cicero pesant au-delà de 550 kilog. — Une casse d'Algèbre. — Une gaillarde. — Un Gros-Canon, une Gothique Allemande. — Une Non-Pareille. — Une Gothique ornée. — Une Ronde St.-Augustin. — Deux Anglaises de Didot. — Plusieurs casses lettres de Deux-Points. — Une assez grande quantité de lettres d'affiches en fonte et sur bois. — Une grande quantité d'interlignes, de toutes grandeurs et épaisseurs. — Garnitures en fonte et cadrats creux. — Une grande quantité de chassis en fer. — Traiteaux et autres boiseries.

A LOUER UN BEAU ET GRAND QUARTIER avec remise et écurie, le tout indépendant, rue Fond St-Servais, n^o 478. 726

BEAU QUARTIER et BELLES CHAMBRES, le tout bien meublé, à LOUER à prix raisonnables, chez MARÉCHAL, au tournant de St.-Hubert. 721

A LOUER pour le 25 juin prochain, une JOLIE MAISON située au commencement du quai St-Léonard, n^o 17. S'adresser faubourg St.-Laurent, n^o 1155, près de l'étang.

A LOUER pour le 24 juin prochain, un QUARTIER au 1^{er}, rue Royale, n^o 925. — Un QUARTIER au 2^{me}, rue Grétry, n^o 1, près du pont de la Boverie. 659

A LOUER, pour entrer de suite en jouissance, UNE BELLE ET GRANDE MAISON à porte cochère, avec remise, écurie et jardin, située à Liège, rue Table de Pierre, cotée n^o 120. S'adresser à M. GALAND, avoué, à Liège. 709

A VENDRE DE RENCONTRE, à des conditions fort avantageuses, UNE PAIRE DE MEULES, Françaises dites Anglaises, des carrières de la FERTÉ-SOUS-JOUIERRE, de 4 pieds 4 pouces de diamètre, n'ayant servi que 5 mois. S'adresser au n^o 411, derrière le Palais, à Liège. 702

VENTE

D'UNE

BELLE FERME

D'ORIGINE PATRIMONIALE.

LE MARDI 15 MAI 1858, à dix heures du matin,

IL SERA PROCÉDÉ PUBLIQUEMENT

Par le ministère de M^e GILKINET, notaire à Liège, à l'auberge de Pieters Vernas, sous Amby, à un quart de lieue de Maestricht, sur la grand'route conduisant à Fauquemont et près de la chaussée d'Aix-la-Chapelle,

A L'ADJUDICATION DÉFINITIVE

DE LA BELLE

FERME DE NIETHUISEN

SISE COMMUNE DE WYNANDSRAEDT,

Canton d'Oirsbeck, arrondissement de Tongres,

Province de Limbourg,

Consistant en bâtiments d'habitation et d'exploitation en bon état avec jardins, vergers, prés et terres arables qui en dépendent, le tout confiné d'une contenance d'environ 60 hectares ou 72 bonniers, mesure locale, joignant à M. le baron de Bongaert et autres, adjugée provisoirement moyennant la somme de 87,100, ladite ferme produisant un fermage annuel net de 3,318 francs.

S'adresser pour visiter cette propriété au fermier à Niethuisen, et pour connaître les conditions de la vente à M^e VANDERHOVEN, notaire à Maestricht, à M^e LIENAERTS, notaire à Meerkebeek, et audit M^e GILKINET, dépositaire du plan de ladite propriété. 722

VENTE

D'IMMEUBLES

LIBRES DE CHARGES.

LUNDI 14 MAI 1858, à 10 heures du matin,

IL SERA PROCÉDÉ

Par le ministère de M^e DELEXHY, notaire, en son étude, rue St-Séverin, n^o 573, à Liège,

A LA VENTE AUX ENCHÈRES

DES

immeubles suivans,

SITUÉS A MICHEROUX, COMMUNE DE SOUMAGNE.

1^o Un BIEN, consistant en maison, étable, fournil, jardin légumier, trois prairies, formant un ensemble d'environ trois bonniers, tenu à bail par Mathieu Lejone et Hubert-Joseph Leclercq.

2^o Deux autres MAISONS sises vis-à-vis du château de Micheroux, avec jardins et annexés, occupées par les veuves Monzeur et Gardier.

S'adresser audit notaire DELEXHY, pour prendre inspection du cahier des charges et des titres de propriété.

